

SALON DES METIERS DE L'EUROPE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Institution		
Interlocuteur	Fonction	
Rue	Ville	Pays
Tél.	Fax	E-Mail

Adresse de facturation

Institution		
Interlocuteur	Fonction	
Rue	Ville	Pays
Tél.	Fax	E-Mail

Stand

		Prix HT	€
9 m ²	Équipé	2 160 €	
12 m ²	Équipé	2 910 €	
18 m ²	Équipé	3 355 €	
24 m ²	Équipé	3 850 €	
Options	1 angle	140 €	
	2 angles	230 €	
	1 ticket repas (TVA 7 %) Quantité : _____ x	17,30 €	

Avantages exposants

	Traduction de votre texte de présentation en allemand	50 €	
	Texte de présentation sur le site du FFA et sur metiers-europe.fr	70 €	Inclus
	Logo déroulant sur la 1ère page du site internet du FFA + lien	150 €	Inclus
	Diffusion de 5 offres d'emploi sur le site internet du FFA	725 €	Inclus

Réduction

Jusqu'au 15 septembre 2013 : remise 10% (sur le prix du stand)		
--	--	--

	Total HT	
	TVA 19,6 %	
	Total TTC	

Je soussigné (e) _____ déclare avoir pris connaissance des conditions figurant au verso et en accepter les termes.

Cachet et signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions de paiement :

- un acompte de 50 % sera à régler à réception de la facture et le solde au plus tard le 25 octobre 2013.
- la facturation se fera en une seule et unique facture. En cas de non-paiement de cette facture au 18 novembre 2013, le Forum Franco-Allemand se réserve le droit de ne pas procéder au montage du stand et d'exclure ainsi le participant.
- des frais de dossier d'un montant de 10 € HT seront facturés pour toute demande de modification de facture ultérieure (adresse de facturation etc...).
- des pénalités à hauteur de 1,5 fois le taux légal seront appliquées en cas de paiement différé.

Annulation

- l'annulation de votre participation jusqu'au 31 juillet 2013 entraînera une pénalité de 50 % du montant de la commande.
- une annulation à partir du 1er août 2013 entraînera une pénalité de 70%.
- pour toute annulation après le 9 septembre 2013 l'intégralité de la facture sera due.

Aménagement et démontage des stands

- montage des stands équipés : jeudi 21 novembre 2013 de 12h à 22h
- montage des stands non équipés : jeudi 21 novembre 2013 de 8h à 22h
- démontage des stands : à l'issue de la manifestation, samedi 23 novembre 2013 (à partir de 16h).

Le démontage des stands devra s'effectuer impérativement aux dates et heures prévues ; passées celles-ci, le gardiennage ne sera plus assuré.

Aménagement des stands

Les exposants devront laisser les emplacements occupés par eux, notamment les cloisons, dans l'état où ils les auront trouvés. Il est interdit de clouer, visser, coller sur la structure (le double-face et le powerstrip sont autorisés). Toute détérioration sera facturée à l'exposant. Il est absolument défendu de percer des trous pour accrochages ou scellements.

Conformité des stands et mesures de sécurité

L'exposant a obligation de se conformer strictement aux dispositions du règlement de sécurité (annexe du dossier technique) et à celles spécifiques de la manifestation. Lors du passage de la Commission de Sécurité, l'installation du stand doit être terminée. L'exposant ou son représentant doit obligatoirement être présent sur le stand et en mesure de fournir les procès-verbaux de réaction au feu de tous les matériaux utilisés (article T.8, sécurité incendie en E.R.P.), ainsi que tout renseignement concernant les installations et les matériaux constituant le stand, sauf ceux faisant l'objet d'une marque connue.

Les décisions prises lors de cette visite, qui a lieu la veille ou le matin de l'ouverture de l'exposition, sont immédiatement exécutoires.

Livraison du matériel

Les exposants pourront faire livrer leur matériel à partir du 18 novembre 2013. Dans tous les cas, les organisateurs devront en être avertis à l'avance. La réception des colis n'engage en aucun cas la responsabilité de Strasbourg-Evénements.

Emballages

Le jeudi 21 novembre 2013 à 22 heures, les emballages vides qui n'auraient pas été enlevés par les exposants et qui auraient été laissés dans les allées, seront définitivement évacués par le service de nettoyage de Strasbourg-Evénements. Tout matériel doit être dégagé aux dates et heures fixées par les organisateurs. Strasbourg-Evénements se réserve le droit de faire enlever et transporter à la décharge publique tout objet laissé par les exposants à l'issue de la manifestation.

Ouverture aux visiteurs

Vendredi 22 novembre 2013 de 10h à 18h ; Samedi 23 novembre 2013 de 9h à 16h

Nous recommandons cependant aux exposants de ne jamais laisser leur stand sans surveillance pendant les heures d'ouverture du salon et surtout pendant le montage et le démontage.

Important! Le Forum Franco-Allemand décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol en dehors des heures de gardiennage prévues:

- le 21 novembre 2013 à partir de 20 heures jusqu'au 22 novembre 2013 à 8 heures
- le 22 novembre 2013 à partir de 18 heures jusqu'au 23 novembre 2013 à 8 heures